

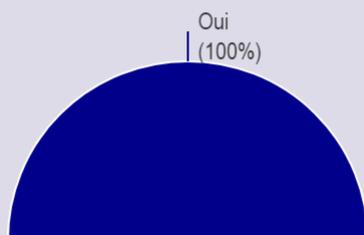
Enquête de satisfaction des usagers des bureaux d'aide aux victimes

RÉSULTATS 2021 - BEAUVAIS

Quel est votre niveau général de satisfaction à l'issue de votre rendez-vous au bureau d'aide aux victimes ?



Le bureau vous semblait-il accessible
(notamment aux personnes en situation de handicap) ?



L'aide apportée par le bureau d'aide aux victimes vous a-t-elle permis de mieux comprendre les étapes de la procédure ?

100%

Oui, l'aide était claire et adaptée

En général, renouveleriez-vous votre prise en charge au sein du bureau d'aide aux victimes ?



Souhaitez-vous porter à notre connaissance des éléments d'amélioration ou d'insatisfaction particuliers ?

“ Très bonne écoute. ”

“ Explications et aide dans les démarches pour l'audience et la récupération des dommages et intérêts très claires. ”

“ Une écoute bienveillante et des informations claires et précises sur la procédure pénale et les démarches à effectuer ”